

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Band:** 78 (1933)  
**Heft:** 1  
  
**Rubrik:** Informations

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## INFORMATIONS

### **Le nouvel instructeur d'arrondissement de la I<sup>re</sup> division.**

Le colonel Ernest Léderrey a repris à la caserne de Lausanne, le 1<sup>er</sup> janvier 1933, la succession du regretté colonel Schibler, qui a pris sa retraite.

Le choix du Conseil fédéral est des plus heureux. Ce poste de



confiance demeure entre les mains d'un officier très capable et bien préparé à ces délicates fonctions.

La carrière du colonel Léderrey, peut-être pas très bien connue des officiers de la 1<sup>re</sup> division, — parce qu'elle s'est déroulée en partie hors de Suisse romande —, est un sûr garant de la réussite de cet officier dans ce nouveau poste.

Le colonel Léderrey, né en 1880, originaire de Grandvaux et Lutry, a passé sa jeunesse à Grandvaux, où il a encore le bonheur de posséder sa vénérable mère.

Après des études primaires et secondaires normales, il entra à la Faculté de droit de l'Université de Lausanne. Zofingue s'honore de l'avoir compté parmi ses membres les plus convaincus. Il prépara à l'Université une thèse sur : « Le développement des institutions militaires en Suisse ». Le choix de ce sujet montre à quel point le jeune homme s'intéressait déjà aux choses militaires. Ce goût le conduisit à la section militaire du Polytechnicum.

Comme lieutenant, il fut incorporé au bat. 12 (attaché alors aux fortif. de Saint-Maurice). Là, il apprit à connaître à fond le service en montagne. A cette même époque, il passa l'examen de guide.

Le colonel Léderrey prit par la suite le commandement de la cp. fus. III 6, fut adjudant du cdt. du fort de Savatan et fit les écoles d'E. M. G. En qualité d'officier d'E. M. G. il fut tout d'abord incorporé à l'état-major de la brigade de montagne 3. La mobilisation de 1914 le trouva au poste d'officier d'E. M. G. des forts de Saint-Maurice. Il eut là une très grande activité et une influence marquée sur l'instruction de la troupe.

Fin 1915, il prit comme major le commandement du bat. inf. mont. 8, avec lequel il fit les services du Tessin. En 1917, il était commandant du *Gr. att. mitr.* 1, dont il sut faire une troupe d'élite et où son départ, fin 1921, fut unanimement regretté.

Comme lieutenant-colonel, le colonel Léderrey eut l'occasion de commander le beau régiment fribourgeois, en 1924 et 1925, puis repassa à l'E. M. G.

Nommé colonel fin 1927, il est depuis 1931 cdt. de la brigade 19.

Les états de service du colonel Léderrey comme instructeur ne sont pas moins divers et probants :

Il passa tour à tour sur les places d'armes d'Aarau, Wallenstadt (adjudant du cdt. des écoles de tir), Thoune, Lausanne. Adjudant du colonel Audéoud aux Ecoles centrales en 1910, il y fonctionnait par la suite en qualité de chef de classe (1921-24). Il fut pendant de nombreuses années le commandant des écoles de mitr. att. ; cette troupe lui est redevable en bonne partie de sa valeur et de son bel esprit de corps. Il fit également de nombreux stages à l'état-major général (projets et rédaction de règlements).

1931 voyait le colonel Léderrey reprendre du service d'instruction à la caserne de Lausanne, où il commanda deux écoles de recrues en 1932.

Mais ce tableau serait incomplet si l'on n'y ajoutait différents stages dans des armées étrangères : en 1908-09 comme premier-lieutenant au régiment des grenadiers de la garde anglaise ; en 1911-1912 comme capitaine au 83<sup>e</sup> R. d'inf. allemand à Cassel et à

l'école de tir d'inf. de Potsdam ; en 1924 comme lieut.-colonel au cours de franchissement de grade pour colonels, en France.

L'activité du colonel Léderrey se déploya hors de l'armée également :

Ecrivain et vulgarisateur de valeur, il collabora à nos divers journaux militaires et, dirigea l'élaboration du beau volume « L'Armée suisse » paru il y a deux ans, dont il rédigea une bonne partie.

Il donna à l'étranger (Belgique, Italie, Espagne, France) des conférences sur l'armée suisse qui furent très goûtées.

Il s'intéressa toujours vivement à l'Association suisse des sous-officiers.

De 1919-1921, la Croix-Rouge internationale se l'attacha et le chargea de missions de confiance en Allemagne, en Autriche, en Hongrie, en Turquie et en Russie.

C'est donc dire que le colonel Léderrey possède une instruction, une culture et une expérience dont il saura faire profiter largement les troupes de la 1<sup>re</sup> division.

Il saura conserver dans le corps d'instruction un bon esprit de camaraderie et le goût du service.

Nous souhaitons qu'il sache défendre à Berne les idées « welsches », qui au militaire, comme au civil, ne cadrent pas toujours avec celles de nos frères d'outre-Sarine.

Il s'efforcera, nous a-t-il dit, de combler le fossé qui sépare trop souvent la « caserne » du « cours de répétition », et de garder un contact étroit avec les officiers de troupe, de lutter contre la routine, de toujours mieux préparer les cadres à la conduite de la troupe.

Grand pédagogue en matière de tir, il veillera à ce que cette branche importante du service reçoive dans les écoles la place qu'elle mérite.

Les officiers de la Suisse romande sont heureux de dire leur confiance au colonel Léderrey et la *Revue militaire suisse* de lui consacrer ces lignes.

Lieut-colonel J.

---